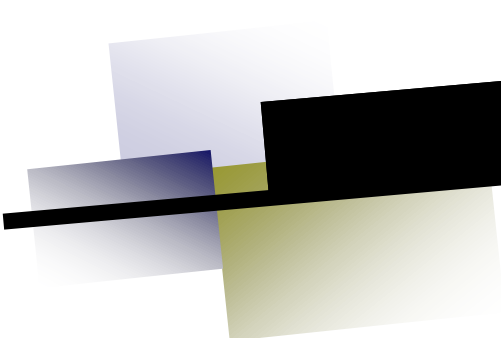


Bulletin municipal DOMPIERRE-LES-EGLISES 2021



La Maison des associations



Mot du Maire

Chers Dompierrois,

L'année 2021 fut encore largement obérée par la Covid.

Cependant notre école a quand même fonctionné presque normalement.

Les travaux de voirie ont été exécutés et nos cantonniers ont accompli leur travail.

La haie offerte par les chasseurs a été plantée par nos petits élèves auprès de la

Maison des Associations qui a reçu une belle terrasse en bois très décorative.

La fête annuelle, exceptionnellement, s'est déroulée le 14 juillet agrémentée d'une belle course cycliste qui a drainé beaucoup de monde.

Enfin, les travaux de notre futur lieu de vie ont commencé début septembre sur la maison Serier. Chacun sait que cette opération a reçu l'agrément des *1000 Cafés*, cette fameuse association qui accompagne les villages ayant perdu leur dernier commerce... C'est notre cas. La commune fournit l'immobilier et *1000 Cafés*, avec notre accord, embauche le personnel et l'accompagnera dans la réussite de l'opération, notamment en complétant les recettes à hauteur d'un SMIC par mois pendant 3 ans. Bien-sûr la philosophie de l'opération est une responsabilité tripartite. *1000 Cafés* apporte son savoir-faire et son soutien à ceux qui ont été embauchés et en contrepartie, les porteurs de projet doivent réussir l'opération en étant très professionnels tant dans l'animation qui est nécessaire que dans le savoir-faire en cuisine, au bar, mais aussi au Relais Poste et au Dépôt Colis, salle de jeu et Point Lecture.

Enfin la responsabilité de la commune, notre responsabilité à tous, à Dompierre, est d'adopter ce lieu pour en faire le lieu où le lien social se reconstituera notamment après les deux ans de pandémie.

Alors, réveillons nous pour faire en sorte que la vie reparte, que la joie rejaillisse, que l'amitié entre nous s'épanouisse pour en faire un village heureux. Faisons donc taire les critiques, les mauvais procès, ce projet est celui du village. N'hésitez pas à venir visiter chaque quinzaine le lundi à 14h lors des réunions de chantier qui seront annoncées par PanneauPocket pour participer au projet... et commencez à réfléchir au nom que nous devons lui donner !

Philippe Guibert

Ça s'est passé chez nous !

Programme haie'colier



JOURNÉE JARDINAGE POUR LES ÉCOLIERS DE DOMPIERRE-LES-EGLISES



Cette opération, lancée par la **Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne**, a proposé aux écoles et mairies de s'unir pour **planter plus de 80 haies dans tout le département**. Ce projet représente plusieurs avantages : permettre aux adultes et aux enfants d'apprendre les bienfaits des haies pour la biodiversité;

C'est ainsi **50 mètres de haie** qui ont été plantés le **jeudi 25 mars 2021 par nos petits écoliers accompagnés de leur maitresse**, quelques volontaires parmi les familles et bien sûr, **les élus et les chasseurs de l'ACCA de Dompierre** dans la bonne humeur et avec en prime un soleil radieux !
Expérience à renouveler ...

Quinzaine d'animations

La quinzaine d'animation est organisée par le **réseau de lecture du Haut Limousin en Marche** chaque année. En 2021, 16 animations étaient proposées sur le territoire de la Communauté de Communes et

Dompierre-les-Eglises accueillait

le spectacle

« Rouge

Cerise », le jeudi 28 octobre à 10h30 à la salle des fêtes. Ce spectacle, à l'attention des plus petits, mêlait chansons, mélodies, surprises sonores et visuelles. Une

Quinzaine d'Animations

Réseau de lecture Haut Limousin en Marche

Rouge Cerise
Cie « Le chant des lignes »

JEUDI 28 OCTOBRE

Salle des fêtes
DOMPIERRE-LES-EGLISES
De 0 à 6 ans
10H30

Les bébés lecteurs seront plongés dans ce spectacle ciselé de chansons, mélodies, surprises sonores et visuelles, et mêlé de l'inventivité des auteurs jeunesse.

Réservez fortement conseillée
Pass amitoire

Renseignements et inscriptions au 05 55 60 60 24
www.midiathèque.hautlimousin.fr
https://www.facebook.com/reseaulecturehautlimousin/

quinzaine de têtes blondes ont profité de ce joli moment.

La Culture au Grand Jour

Conçue par le **département de la Haute-Vienne**, cette animation culturelle nous a apporté un peu de poésie médiévale avec la venue du **groupe « trio bourdon »**. Accompagné de ses instruments anciens, le trio nous a emportés « à la croisée des musiques anciennes et traditionnelles ». Une quarantaine de spectateurs se sont rendus à la salle des fêtes pour ce spectacle d'une musicalité hors du temps et entraînante !



Sortie de nos petits dompierois le samedi 27 novembre 2021



Rien n'arrête nos jeunes ! La municipalité a décidé d'offrir **une sortie pour les enfants de 6 à 18 ans** : une **sortie cinéma** pour le film « Encanto » pour les plus petits et un **escape game** pour les plus grands. C'est dans une bonne ambiance (et dans le respect des gestes barrières) que nos **17 enfants inscrits** sont partis en bus pour Limoges accompagnés de Chantal Lechopier, de Saskia Vanlischout et de Marie-Paule Willems, conseillères municipales. Au retour de la sortie, **un goûter**, auquel les moins de 6 ans étaient conviés aussi, **a clôturé cette belle journée !**



Colis des aînés



Malheureusement, la situation sanitaire ne permettant pas de rassembler nos aînés cette année encore pour le traditionnel repas, nous avons opté pour **la distribution d'un panier gourmand**. Des **producteurs locaux** tels que Jordan Blondet « GAEC Champagnat » de Dompierre, Yann Menu, nouvellement installé Boulanger-Pâtissier à Saint-sulpice-les-Feuilles, Françoise Vannier « Les Vergers du Bord » de Saint-Hilaire-la-Treille et Quentin Bouyat « Moulin de Lavaupot » Saint-sulpice-les-Feuilles ont donc fourni plat cuisiné, biscuit, miel, pain d'épice, jus de fruits... **pour concocter ce joli panier. Les colis ont été distribués !** Merci aux différents producteurs et bonne dégustation à nos seniors !!

Fête annuelle le 14 juillet 2021

Les éléments s'étaient liés pour nous gâcher **la fête** ! Pluie, covid...

Le comité des fêtes a malgré tout fait preuve de pugnacité et s'est retourné les manches toute la journée pour que la fête ait lieu et qu'elle soit réussie ! Le matin, les exposants du **vide-grenier** étaient présents, un peu moins nombreux que d'habitude, faute de beau temps. **La randonnée** de 12km (inscription au profit de la coopérative scolaire) n'a eu que quelques courageux qui n'ont pas regretté de défier la météo : grand bien leur en a pris car ils n'ont pas eu une seule goutte de pluie et ont profité du joli paysage qu'on ne trouve qu'ici !! **Les 120 coureurs cyclistes du « trophée Médérel »** ont été valeureux, bravant le grain et gravissant les côtes Dompierroises qui en ont surpris plus d'un. Bravo à eux !!! L'accalmie de l'après-midi a permis à la quinzaine d'équipes de **pétanqueurs** de participer au concours. Le soir, bien plus apaisé côté météo, a connu une ambiance chaleureuse et festive grâce au **spectacle d'Allan et ses danseuses**, devenus fidèles à l'animation de la fête. La qualité du spectacle est toujours au rendez-vous !! Les convives n'ont pas eu peur de salir leurs chaussures sur le terrain détrempé et n'ont pas hésité à danser pendant **le bal**. Le **feu d'artifice** clôturant la fête était encore de toute beauté et nous a tous ravis !! Morale de l'histoire : Rien ne sait décourager un dompierrois bien décidé à festoyer !!



Commémorations du 8 mai et du 11 novembre :



Les cérémonies pour la **commémoration du 8 mai 1945 et du 11 novembre 2021** ont, cette année encore, eu lieu en comité restreint. Une gerbe a été déposée pour l'occasion au pied du monument aux morts.



Travaux et acquisitions diverses

Notre futur commerce multiservices

Après plusieurs **réunions publiques** qui ont permis de mieux connaître **les attentes et besoins des dompierrois**, la maison "Serier" a été achetée par la mairie afin d'y créer un **commerce multiservices**. Le **programme "mille cafés"** (opération "SOS villages") qui contribue à la **redynamisation des petites communes rurales** a retenu la candidature de notre projet et permettra de **trouver et d'épauler** (pendant 3 ans) **le futur gérant du commerce**.

A ce jour, la municipalité a choisi les différentes entreprises qui interviendront pour la **rénovation du lieu**. Les travaux ont débuté en septembre 2021 et le commerce devrait **ouvrir dans le courant de l'été 2022**.

Cet espace devrait proposer plusieurs services, tels que **bar, restauration, épicerie, dépôt de pain, point "Poste", dépôt colis...** le **point lecture** y sera aussi déplacé...

Le projet en temps réel :

- Depuis le **lundi 6 septembre 2021** : l'entreprise Flacassier intervient pour les **travaux de gros-œuvre**, démolition et terrassement.

- Le **lundi 18 octobre** : l'entreprise Flacassier intervient sur les **façades** qui ont été entièrement grattées et lavées afin d'être très prochainement enduites en laissant les pierres apparentes concernant la partie "grange", et "pierre-vue" pour la partie habitation. L'entreprise Martinet se charge de la **toiture** qui vient d'être découverte.

Des **ouvertures intérieures** ont été créées pour communiquer entre les différents bâtiments.

La porte de la future bibliothèque a été rouverte et les jambages en briques ont été refaits.

- **Lundi 29 novembre** : La **toiture** est désormais terminée. Les **façades** sont commencées. Les pignons sont déjà faits avec les techniques énoncées plus haut.

A l'intérieur, les **évacuations d'eau** et les **installations électriques** sont installées et sont coulées dans les chapes bétonnées. Les **seuils de portes** extérieures ont été coulés.

Une **armature métallique** viendra soutenir un **plancher, à l'étage**, dans la partie "grange".

- **Lundi 10 janvier 2022** : Les **menuiseries extérieures** ont été posées par l'entreprise Naudon-Mathé.

L'entreprise Flacassier a terminé les **façades** et les **enduits intérieurs** de l'ancienne grange. Une **charpente métallique** est venue renforcer l'existante et supporter une future **mezzanine**, travaux réalisés par l'entreprise Ombrage.

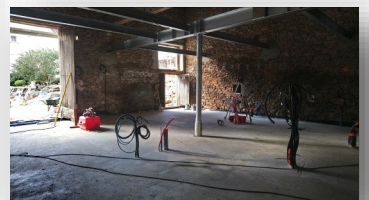
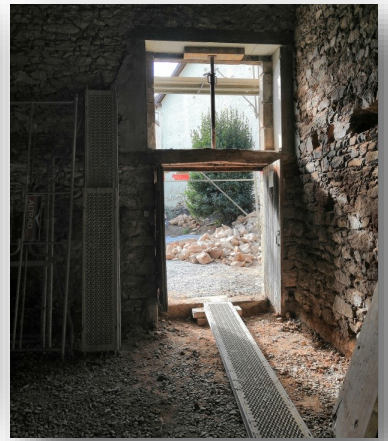
Les **travaux de Placoplatre** réalisés par l'entreprise Villemonteil devraient débiter rapidement.

A l'extérieur du bâtiment, derrière l'ancienne grange, une **dalle de béton** a été faite pour recevoir **la pompe à chaleur**.

- **Lundi 24 janvier 2022** : Les **menuiseries extérieures** sont toutes posées. Celles coté Route de Magnac-Laval sont seulement prépeintes en blanc, la couleur de peinture définitive reste à choisir.

L'**isolation intérieure** et la **pose du Placoplatre** sont en cours dans toutes les pièces du rez-de-chaussée (entreprise Martinet).

Le **solin de la toiture** de l'ancienne grange est en cours de réfection.



Extension columbarium :

L'entreprise Granimond est venue réaliser **l'installation de 6 cases et 2 cavurnes** au columbarium. Les travaux, s'élevant à 6 125.24 € TTC, ont été subventionnés (sur le montant hors taxe de 5087.70 € HT) à hauteur de 40% par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Travaux Viville :

- Des travaux de **raccordement d'une maison au service d'eau potable** ont été effectués par la SAUR pour un montant de 18 780.71 € TTC. Ces travaux ont été subventionnés par la DSIL (subvention de l'Etat à titre exceptionnel - Dotation de Soutien à l'Investissement Local), subvention accordée à hauteur de 20% (sur le montant HT soit 15 650.59 €).

- Le village de Viville étant un village disposant de ressources en eau en quantités très abondantes et constantes qui se perdaient dans la nature, **un point d'eau** servant de **réserve «défense incendie » et agricole** vient d'être créé au pied du château d'eau par la SAUR pour un montant de 12 768 € TTC. Cette réserve sera utile aux pompiers de Magnac-Laval, Lussac-les-Eglises et Arnac-la-Poste mais aussi aux agriculteurs pendant les périodes de sécheresse afin d'éviter d'utiliser l'eau potable pour abreuver les troupeaux. L'eau elle-même serait gratuite et l'accès serait ouvert aux habitants des 4 communes de Magnac-Laval, Saint-Hilaire-la-treille, Saint-Léger-Magnazeix et Dompierre-les-Eglises. Une convention est en cours de rédaction entre les 4 communes.



Pose de compteurs de sectorisation:

Suite à la mise en place d'un système d'étude patrimonial du réseau d'eau potable, **6 compteurs de sectorisation avec télégestion** ont été installés dans les villages de Viville, les Ecures, le Maubert, la Loge, les Faïtes ainsi qu'au cimetière par la SAUR. Ces travaux, d'un montant de 52 628.34 € TTC ont été subventionnés à 70% par l'Agence Loire-Bretagne et à hauteur de 10% par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Chemin de Croix :

L'association Rempart est venue rénover le **chemin de Croix** avec de nouvelles mains-courantes et de nouvelles marches. Ces travaux ont coûté 4 100 € TTC.

L'entreprise « Le Grand Maçon » a changé le **pilier de la passerelle** qui était devenue menaçante pour un montant de 820 € TTC.



Maison des associations :

La Maison des associations étant maintenant terminée, du **matériel permettant la location** tels que téléviseur, lave-vaisselle, micro-ondes, plaque induction, armoire froide, évier et plan de travail, tables pliantes et bancs, vaisselle a été achetée pour un montant de 7 032.54 € TTC .

Un bar et des étagères ont été fabriqués par l'entreprise Audier pour un montant total de 4 686 € TTC. L'entreprise « Les Jardins d'Olivier » a fourni et réalisé la pose d'une terrasse de 85 m² pour un montant de 9 372.30€ TTC dont la main d'œuvre a été gracieusement offerte par Olivier Blondet.

Voirie 2021

Pour cette année 2021, le Conseil Municipal avait décidé de réaliser des **travaux** sur nos voies communales à **6 endroits différents** :

- **réalisation de caniveaux au village des Combes** pour un montant de 4 258,08 € TTC, subventionné à hauteur de 1 951,62 € par le Conseil Départemental. Ces travaux sont la suite d'une première tranche déjà réalisée il y a quelques années.
 - **goudronnage de 116 m² de route au village du Maubert** pour un montant de 1 183,20 € TTC dont 295,80 € subventionné par le Conseil Départemental.
 - **réfection d'un chemin d'exploitation entre le Clos des Chenaies et le village de Chez Chaumet** pour un montant de 9 372 € subventionné à hauteur de 4 295,50 € par le Conseil Départemental.
 - **aménagement d'un chemin dans le village des Fougères** pour l'accessibilité d'une grange pour un montant de 716,88 € TTC subventionné à hauteur de 358,44 €.
 - **réfection de la route au village du Bourassat vers la Gare de Vaupoutour** pour un montant de 9 930 € TTC subventionné à hauteur de 4 551,25 €.
 - **captage des eaux** venant du terrain de pétanque qui se jetaient dans le réseau d'assainissement. Toutes les eaux de pluie n'encombrent plus celui-ci, ce qui permet d'éviter le débordement lors des fortes pluies. Le montant s'élève à 4 914 € TTC subventionné à hauteur de 2 252,25 € par le Conseil Départemental.
 - pour **l'entretien des chemins communaux**, Vincent et Jean-Luc se sont employés à boucher les trous avec du 0/20 au printemps. 120t de cailloux ont été utilisés.
- Pour les routes communautaires, il a été décidé par la commission voirie de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche de terminer **le goudronnage de la route de Viville** (château d'eau au village de Viville) puis de refaire **la route entre Champagnat et la Vauzelle** ainsi qu'une partie de **la route entre la Croix d'Ayres jusqu'à la route de la Borde** (direction les Ecures).
- les **fossés de la route du Couret ont été curés** cette année 2021 afin qu'en 2022 le goudronnage de cette route puisse être réalisé.
 - les **2,5 jours de point-à-temps** ont été employés sur la route de la Grange en direction du Peu Bourneux.
 - en date du Conseil Municipal du 22 juillet 2021, nous avons voté **deux jours d'élagage pour les routes qui vont être renouvelées**. Ainsi la route qui débute du Peu Bourneux via le Couret / le Moulin Breton / les Ecures jusqu'au carrefour des Ecures a été élaguée. Les entreprises qui interviendront sur cette route pourront réaliser leurs travaux en toute sécurité. De plus, ces routes auront une durée de vie plus longue du fait qu'elles seront plus « aérées ». Le goudron tiendra plus longtemps.

Nous remercions les entreprises Courcelle, Loizeau, Roche et la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche qui sont intervenues pour ces différents travaux ainsi que Pierre Cournil qui est venu gracieusement, avec son télescopique, afin de débayer les branches sur la route des Ecures.

Pour 2022, nous réaliserons **d'autres travaux** sur nos différentes routes et chemins, notamment l'élagage en vue du déploiement de la fibre, prévue pour tous en 2024. C'est une obligation, imposée par Orange, mais qui est nécessaire pour **l'avenir de notre commune** et donc le bien de tous.

Le responsable voirie, Michel Rousseau.

Etat-civil 2020 - 2021

Naissances :

- **Rory Roman Burton**, né le 3 février 2020, 12 les Faïtes

- **Naoh Bruno Rémi Morel**

Beaumard, né le 31 janvier 2021 à Limoges, 1 le Peu

- **Thiméo Samarcq**, né le 21 février 2021 à Limoges, 1 Chez Nicot

- **Samuel Jean Johan Knies**, né le 6 mars 2021 à Limoges, 7 le Petit Montméraud.

- **Lucie Cournil**, née à Limoges le 11 juin 2021, 18 les Faïtes

- **Nathan et Théo Sari**, nés à Limoges le 20 octobre 2021, 23 le Maubert

Toutes nos félicitations aux heureux parents !!



Décès :

- **Marcel Auguste Georges Delhôme** décédé le 14 janvier 2020, 2 Vergnedonde

- **René Riffaud**, décédé le 17 février 2020, 6 Cros

- **David John Gordon**, décédé le 26 mai 2020, 4 la Loge

- **Ammar Mefdjakh**, décédé le 12 juin 2020, Le Moulin du Prédeau

- **Roger Samarcq**, décédé le 14 juin 2020, 5 rue du Gîte

- **Jackie André Laguenière**, décédé le 7 juillet 2020, 10 les Eures

- **Renée Marguerite Novazelski**, décédée le 3 décembre 2020, 3 le Couret

- **Madeleine Brochet**, décédée le 19 décembre 2020, le Moulin du Prédeau

- **Pierre Breton**, décédé le 31 janvier 2021, 18 route de Magnac-Laval

- **Monique Marcelle Gouzène** (née Boigey), décédée le 4 janvier 2021, 17 le Maubert

- **Karen Alison Robinson** (née Ward), décédée le 13 mars 2021, 2 les Sagnes

- **Georges Paul Guinard**, décédé le 15 mars 2021, 13 Cros

- **Jeannine Marie Delhôme** (née Beaujon), veuve Delhôme, décédée le 15 mai 2021, Vergnedonde

- **Suzanne Profit** (née Brissaud), décédée le 10 juillet 2021, 6 le Maubert

- **Irène Germaine Provost** (née Léger), décédée le 25 juillet 2021, le Bourassat

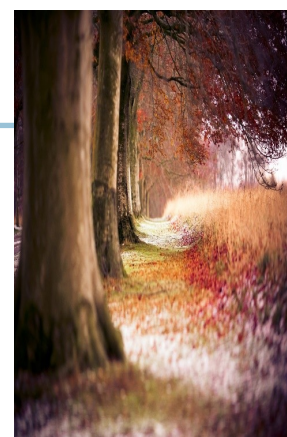
- **Lucien Baige**, décédé le 5 septembre 2021, Lavalette-Montavie

- **Pascale Dominique Réjaud**, décédée le 5 septembre 2021, Treiffeix

- **Jean Gaillard**, décédé le 31 octobre 2021, Les Combes

- **André Doucet**, décédé le 12 novembre 2021, 17 le Beauvert

Nos condoléances renouvelées aux familles



Vote des subventions aux associations pour 2021

Comité des Fêtes	400 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A)	400 €
Amicale « Sourire d'automne »	400 €
Association Kloreauvil	400 €
Catherine's Corner Club Association	400 €
Association « Bouge dompierre »	400 €
Coopérative scolaire	640 €
Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval	80 €
Resto du Cœur	50 €
Fédération des Déportés de Limoges	50 €
F.N.A.C.A	80 €
A.A.P.P.M.A (pêche)	50 €
Prévention Routière	100 €
Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval	200 €
Comité des foires et Concours de Magnac-Laval	150 €
Association des parents d'élèves de St Léger / Dompierre les Eglises	150 €
Association JMF de Saint-Sulpice-les-Feuilles	100 €
Total	4050 €

Il est précisé qu'une subvention peut être accordée à toute association qui en fait la demande accompagnée de ses derniers états financiers.

Vote des taux d'imposition 2021

Monsieur le maire présente au conseil municipal les éléments notifiés par le service de Fiscalité Directe Locale, indiquant qu'à partir de cette année le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 correspond à la somme du taux 2020 de la commune (13.62%) et du taux départemental (18.96%).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix POUR, vote les taux ci-dessous :

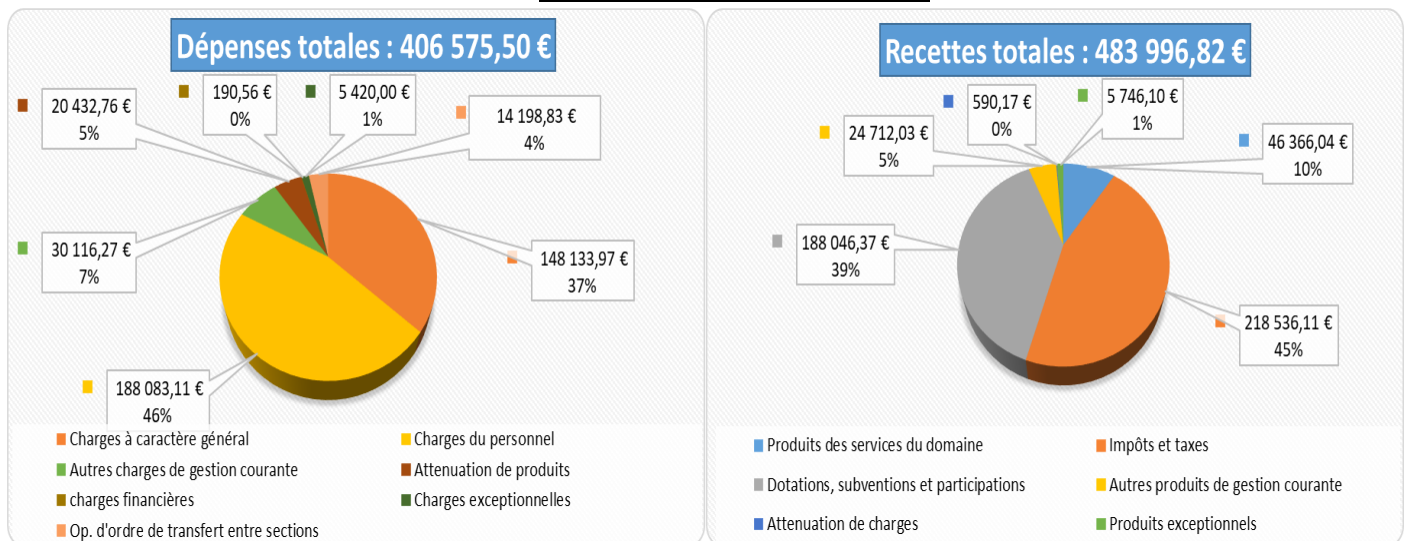
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **32.58 %**
(taux communal 13.62 % + taux départemental 19.96 %)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **39,39 %**

* La taxe d'habitation est exclue du vote de taux d'imposition directe depuis 2019.

Vote du compte administratif « commune » 2020

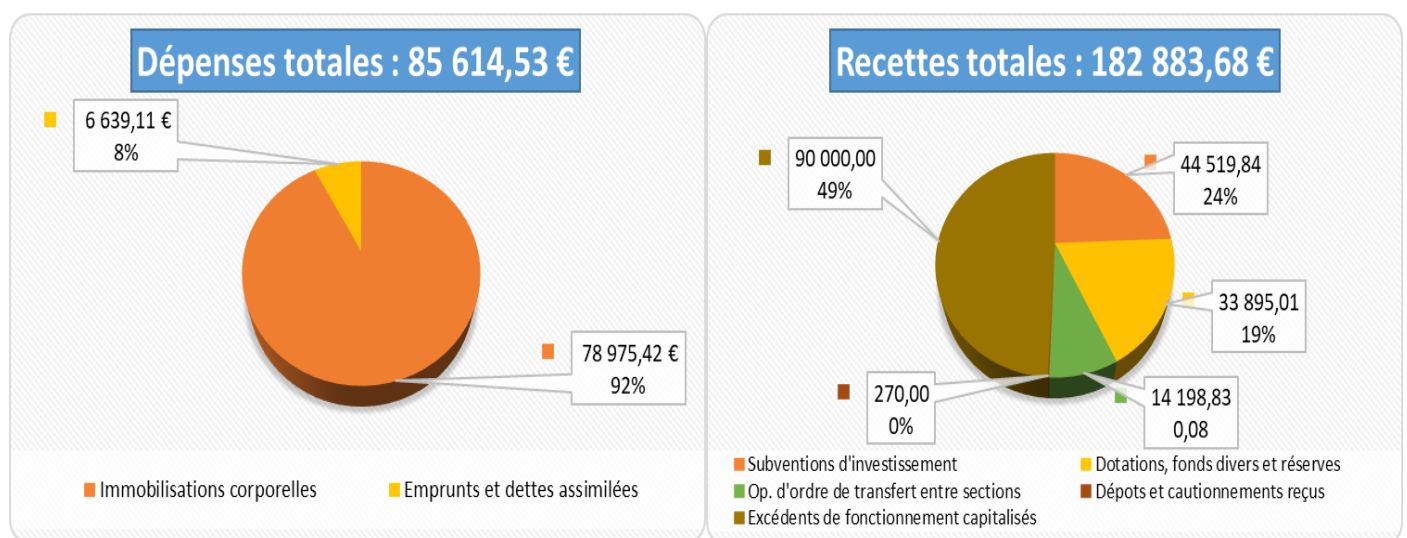
Le compte administratif 2020, présenté par Michel Rousseau, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Excédent de fonctionnement : 77 421,32 €

Section d'investissement

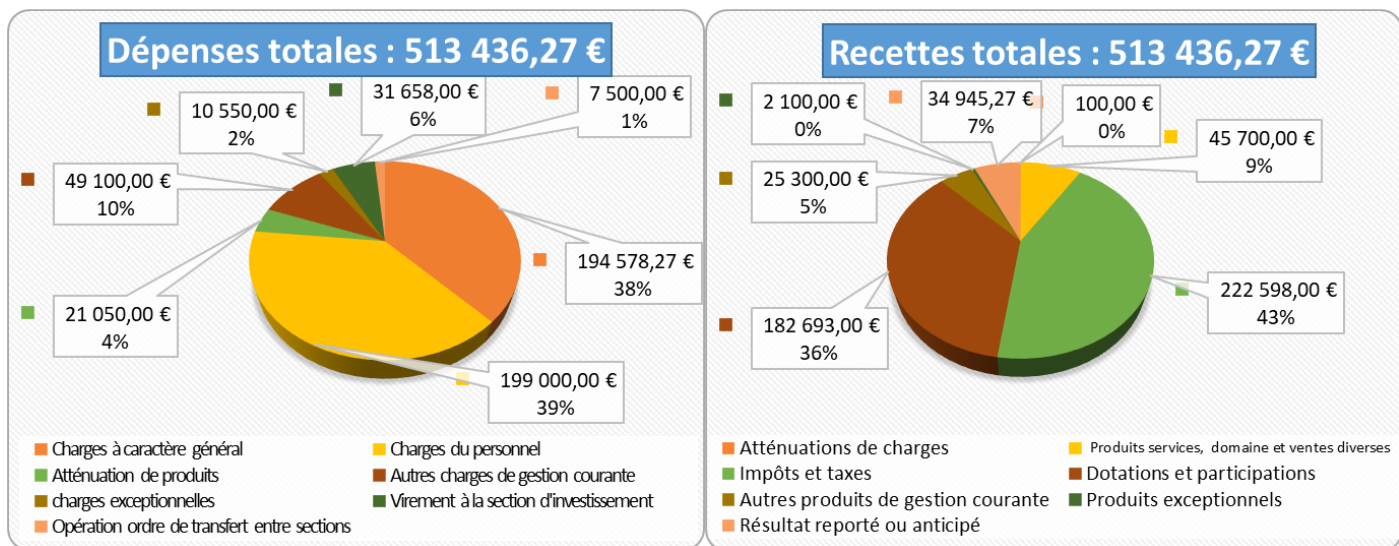


Excédent d'investissement : 97 269,15 €

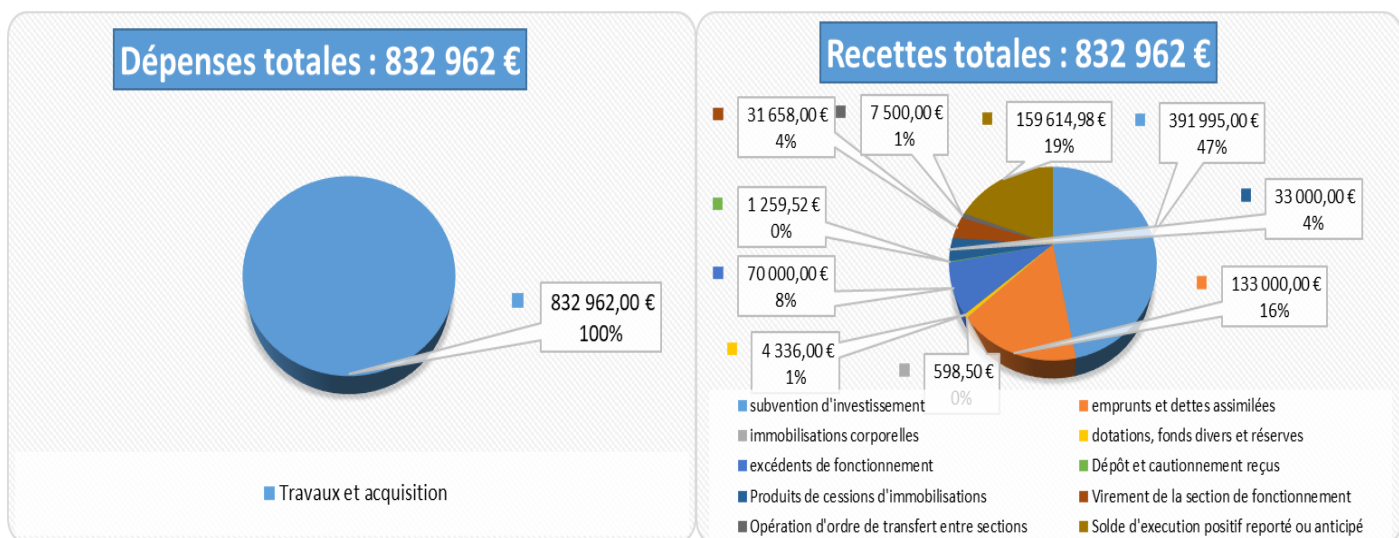
Vote du budget primitif « commune » 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2021 qui s'élève à :

Section d'exploitation



Section d'investissement

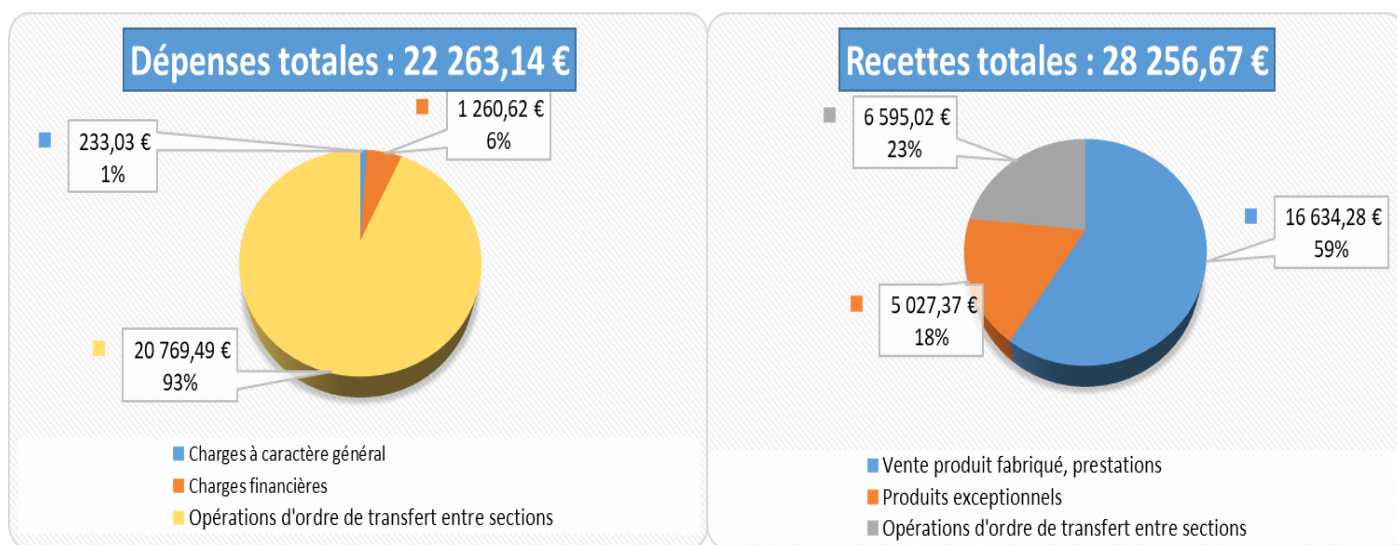


Le budget primitif 2021 est adopté à l'unanimité

Vote du compte administratif eau-assainissement 2020

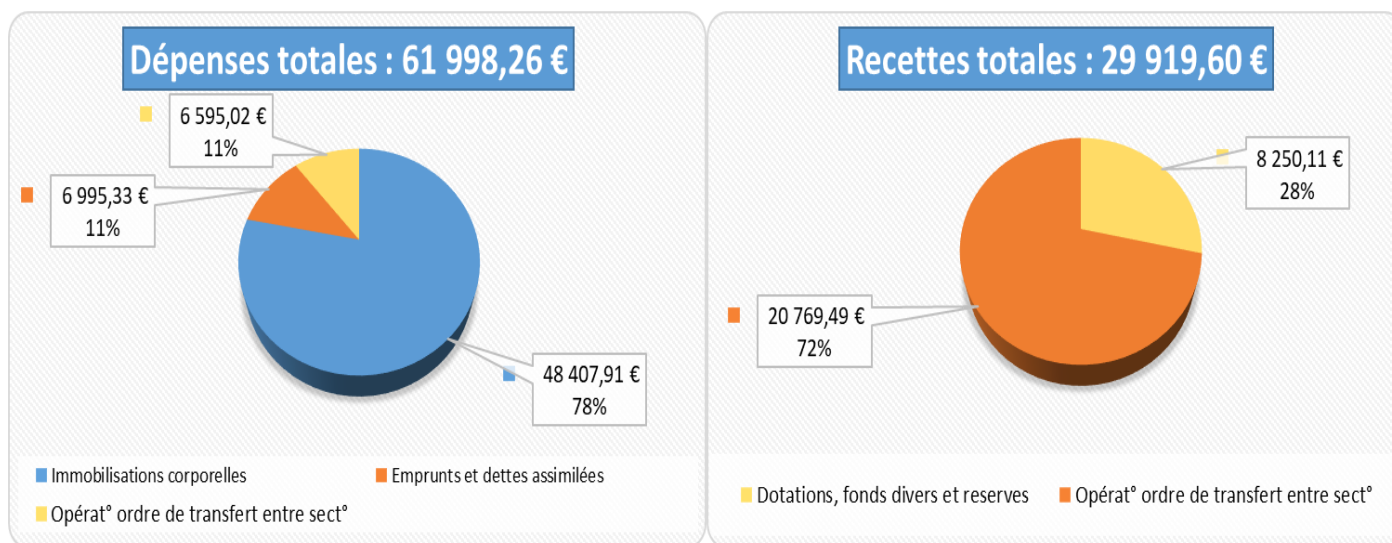
Le compte administratif 2020, présenté par Michel Rousseau, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Excédent de fonctionnement : 5 996,53 €

Section d'investissement

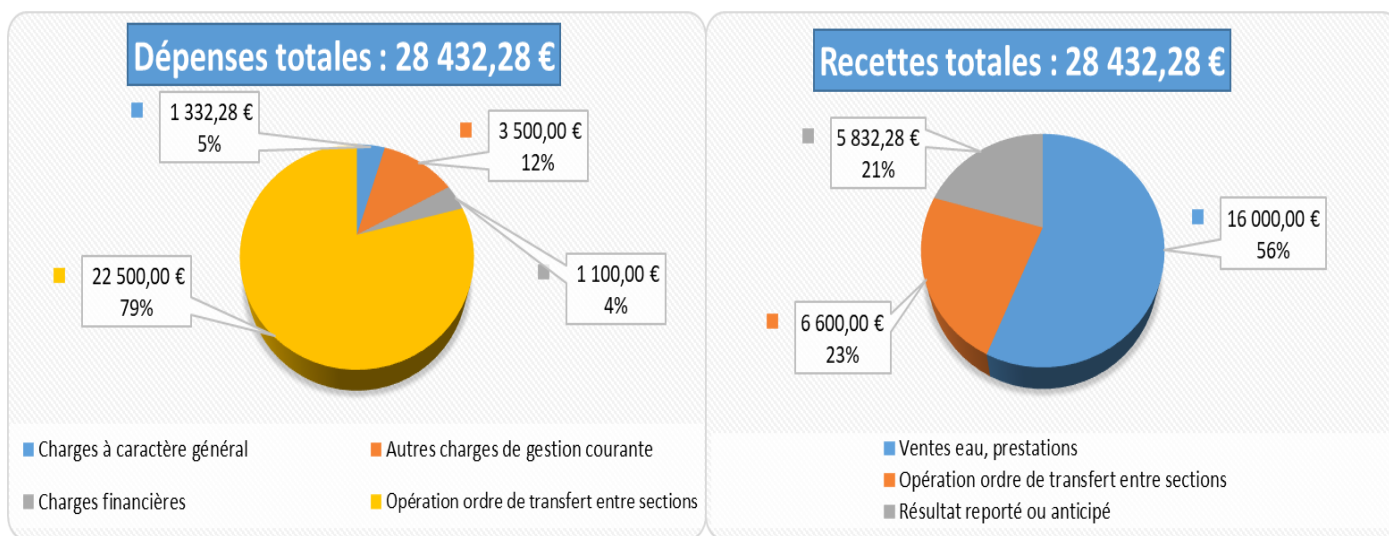


Déficit d'investissement : 32 078,40 €

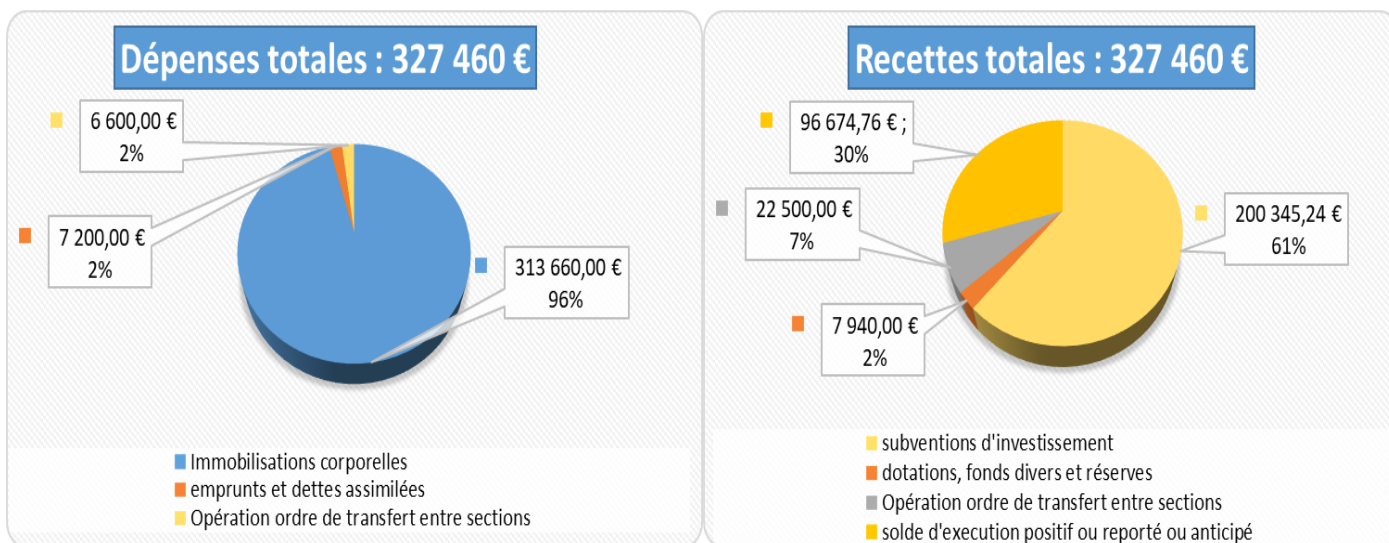
Vote du budget primitif eau-assainissement 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2021 qui s'élève à :

Section d'exploitation



Section d'investissement



Le budget primitif 2021 est adopté à l'unanimité

Notre école élémentaire

L'école de Dompierre accueille cette année 14 élèves : 6 élèves de Cours Préparatoire (CP), 2 élèves de Cours Élémentaire 1ère année (CE1) et 6 élèves de Cours Élémentaire 2ème année (CE2), puisque l'école accueille uniquement le cycle 2.

L'apprentissage de la lecture étant l'un des enjeux fondamentaux du cycle 2, et la lecture ayant été déclarée grande cause nationale cette année 2022 par le Ministre de l'Education Nationale, nous travaillons beaucoup autour du livre et des écrits littéraires : c'est dans ce cadre que nous nous rendons tous les mardis au point lecture de la commune pour y emprunter des livres. Nous participons cette année encore au prix « Je lis, j'élis » organisé par la bibliothèque départementale. Nous allons également emprunter des livres une fois par mois à la médiathèque de Magnac-Laval depuis le début de l'année, et nous avons eu la chance de recevoir la visite à l'école d'Alexandra Pichard, auteur et illustratrice d'albums de littérature jeunesse. Elle nous a parlé de son métier, nous a présenté toutes les étapes de son travail d'écrivain, elle a répondu à toutes nos questions et nous a même lu une histoire !

Pour ce qui concerne nos activités de début d'année, nous nous sommes rendus au théâtre du Cloître, assister à un spectacle burlesque pensé autour des œuvres d'art de Kandinsky. A compter du mois de mars nous nous rendons à la piscine de la Souterraine, avec les CM1-CM2 de Saint-Hilaire la Treille, afin de faire un cycle de natation, moment fort de l'année particulièrement apprécié des élèves.

Cette année, en partenariat avec l'Association de Parents d'Elèves de HiDoLe et la municipalité de Dompierre, nous partirons une semaine en classe de mer au mois de mai prochain. Nous allons à l'Ile de Ré visiter la réserve Ornithologique, le musée des marais salants et le phare des Baleines. Un grand projet pour les élèves, qui ont hâte d'y être !

Ce projet est en lien avec les apprentissages autour du développement durable, et c'est également dans ce cadre que la mairie va prochainement recevoir un composteur pour l'école : les enfants apprennent à trier leurs déchets et à composter.

Ce bulletin municipal est également l'occasion pour moi de remercier très chaleureusement la municipalité pour sa confiance, son implication et son dévouement sans faille pour l'école, particulièrement cette année.

Claire Viard, la maîtresse



Le traditionnel repas de Noël, en compagnie du Père Noël. Les enfants ont été très gâtés !

Nos associations

ACCA



Voici la saison terminée. Il est l'heure de vous faire le compte-rendu de l'année 2020/2021. tout d'abord, pas de changement dans le Conseil d'Administration.

Le nombre de chasseurs reste stable (42 adhérents) et j'invite les jeunes et moins jeunes à venir partager cette passion au sein de notre ACCA. Avec la crise sanitaire, la saison a été compliquée pour l'organisation des battues. Lors de nos rassemblements, toutes les restrictions ont été respectées. Nous avons prélevé 40 chevreuils, 1 cerf et une quinzaine de sangliers. La chasse individuelle au petit gibier a été perturbée avec le confinement mais tout le monde s'est adapté. Les lâchers de gibiers ont été décalés mais respectés.

Tous les samedis, nous organisons des battues (chevreuils, sangliers, renards) pour réguler ces espèces. Le sanglier reste toujours « la bête noire » pour le monde agricole (dégâts) et les usagers de la route. Pour tous problèmes, j'invite la population à me contacter (port : 06 79 30 13 60) pour trouver ensemble une solution.

Avec cette crise sanitaire, nous n'avons fait aucune manifestation. En espérant que la vie associative recommence comme avant.

Le Président, Philippe Marchadier

KLOREAUFIL		
CALENDRIER DES ACTIVITES Janvier 2022 & Juin 2022		
	QUAND	OU
YOGA Animé par Didier VANRIET Contact : 06.23.54.45.01	3-10-17-24-31 janvier	Ouvert à tous Le lundi 10h00 à 12h Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises
	7-28 février	
	7-14-21-28 mars	
	4-11 avril	
	2-9-16-23-30 mai	
	7-13-20-27 juin	
MEDITATION Animé par Didier VANRIET Contact : 06.23.54.45.01	16 février	Ouvert à tous Le mercredi de 19h à 20h Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises
	16 mars	
	20 avril	
	18 mai	
	15 juin	
Atelier Vannerie Animé par Annie LEEYTRE Contact : 06.33.24.69.23	Le samedi 26 février	de 14h à 17h Maison des associations (camping) Dompierre-Les-Eglises <i>Inscription avant le 21 février</i>
Journée balade et cuisine des plantes sauvages comestibles Animé par Ysabel ANDREO Contact : 09.52.31.32.46	Le dimanche 1 mai	Ouvert à tous de 10h à 18h Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises <i>Inscription avant le 27 mai</i>
Contacts et renseignements Internet : www.kloreaufil.org kloreaufil@gmail.com		
Présidente : Marie-Paule WILLEMS 05.55.68.56.43 / 06.10.34.96.885		



Catherine's Corner Club Association

Malgré ces temps un peu compliqués où programmer des manifestations s'avère être un réel défi, la CCCA se porte plutôt bien avec ses quelques 60 adhérents. La fête du Beaujolais, seule manifestation de l'année, organisée le 18 novembre 2021 a rencontré un vif succès. Repas froid, vin nouveau, bonne humeur et convivialité étaient au programme. L'Assemblée Générale est prévue le 18 mars 2022 à 19h. Nous vous y attendons nombreux. Notez aussi la prochaine sortie déjà prévue : balade à Poulaines dans l'Indre dont voici les jardins, en photo ci-contre. La date reste encore à définir. A très vite.

Catherine Gauthé



Amicale Sourire d'Automne

La présidente de l'association n'a pas de compte-rendu des manifestations pour l'année 2021, celle-ci ayant été une année spéciale avec ce virus qui nous a menacés, toute celle-ci avec le port de masque obligatoire.

Certains de nos adhérents, chez les anglais, sont repartis dans leur pays. Les personnes malades qui sont parties aussi en EHPAD, Le Dorat et Magnac-Laval et aussi des décès.

Pour 2022, j'espère que ça va changer, que l'on pourra faire des manifestations prévues, comme par le passé.

Peut-être aussi que nous aurons de nouveaux adhérents qui viendront nous rejoindre. N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés.

Voici les dates pour 2022 :

- samedi 19 février 2022 à 14 h : assemblée générale
- 20 mai : voyage
- 27 novembre : loto
- 4 décembre : repas

Mon bureau et moi-même vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année qui j'espère sera meilleure, ainsi qu'à votre famille.

Pour tous renseignements : Josette Ploy - 05 55 68 65 26

La présidente, Josette Ploy



**Repas de l'association
Sourire d'Automne
le dimanche 28
novembre 2021**



Sourire d' Automne a enfin renoué avec les bonnes traditions dont l'avait privée (comme toutes les associations) depuis près de deux ans la crise sanitaire.

Dimanche 28 novembre donc, l'association réunissait une bonne cinquantaine d'adhérents-es pour le redevenu traditionnel repas de fin d'année. Pour cette occasion et à l'approche des fêtes de Noël, la salle des fêtes très soigneusement décorée par Yann et Denise leur était très accueillante.

Ce fut enfin un moment de retrouvailles et une occasion de passer un agréable après midi. La dynamique présidente Josette Ploy ne manquait pas de remercier les convives présents et de leur souhaiter un bon et chaleureux après midi tout comme le faisait à son tour Mme Marie Paule Willems représentant la municipalité.

Le prochain rendez – vous était donné le samedi 19 février 2022 à 14 h pour l' Assemblée générale.

Comité des Fêtes

Le président, le bureau ainsi que tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Cette année a encore été très mouvementée par ce Covid-19. Néanmoins nous avons réussi à programmer 3 manifestations :



⇒ le 14 juillet : notre fête annuelle, avec brocante et pétanque, spectacle « des années 70 à nos jours », repas dansant et feu d'artifice offert par la municipalité. En même temps, s'est déroulée une course cycliste du « Trophée Mederel » qui a rassemblé plus de 180 participants sur 4 catégories. Malgré le temps plus que maussade, la fête est encore cette année une réussite !

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues apporter leur aide pour que cette journée soit réussie.



⇒ - En septembre, pour une première fois, nous avons organisé avec l'aide d'Alexandra une marche gourmande qui a rassemblé quelques 30 participants. Par un beau temps, les randonneurs ont arpenté la jolie campagne Dompierroise, récompensés, entre autre, par un arrêt au GAEC Champagnat où les attendait le plat de résistance avec une viande grillée de qualité. Expérience à renouveler le 17 septembre !

⇒ En octobre, nous avons accueilli nos cousins des Dompierre de France pour leur Conseil d'Administration. Seuls 9 Dompierre se sont déplacés. Nous les avons hébergés aux gîtes des Pouyades. Le Conseil s'est, quant à lui, déroulé sur le site du camping de Dompierre. Le séjour a bien été apprécié par nos hôtes. Nous remercions Monsieur le Maire pour sa participation au Conseil d'Administration et la municipalité pour le vin d'honneur. Le midi, un repas froid a été servi à la salle des fêtes. Nous avons consacré l'après-midi à la visite des Jardins de l'Aumaillerie. Le soir, un repas Limousin, concocté par nos soins, nous attendait à la salle des gîtes des Pouyades.

Nos prochaines manifestations :

- Fête annuelle le 23 juillet
- Les concours de pétanque du vendredi : du 24 juin au 9 septembre
- Balade gourmande le 17 septembre
- Réveillon de la Saint- Sylvestre le 31 décembre

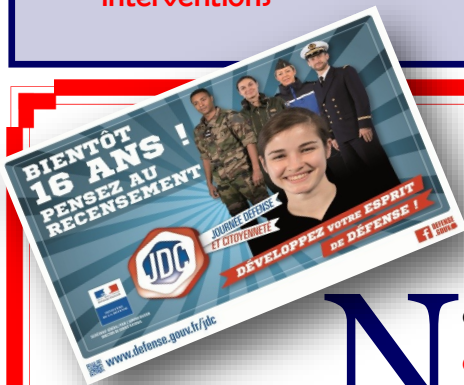


Le Président, Daniel Baige

RAPPEL !!!!

Information importante **concernant l'assainissement** **collectif**

Petit rappel: Veuillez faire attention à ne jeter aucune **lingette ménagère (même biodégradable), ni aucun change hygiénique, tampon...** dans les toilettes. Ces produits causent des dégâts importants en provoquant des bouchons et obligent à faire des interventions intempestives par les services sur le réseau.



Recensement militaire

Nous vous rappelons que le **recensement militaire** est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons.**

Le principe est simple : **inscrivez vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire**, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est **obligatoire!**

L'attestation de recensement qui vous sera délivrée est **nécessaire** pour :

- vous **inscrire aux examens** et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être automatiquement **inscrit(e) sur les listes électorales** dès 18 ans.

Service d'aide aux personnes âgées



Par le biais du **service d'entraide**, Alexandra transporte **gratuitement** des usagers bénéficiaires à **Magnac-Laval chaque mardi, et Bellac ou la Souterraine le dernier mardi du mois** pour y effectuer leurs **achats**, se rendre à des **rendez-vous**, **rendre visite aux personnes hospitalisées...**

Pour plus de renseignements ou pour toute inscription (le samedi matin au plus tard), veuillez contacter la mairie au 05 55 68 53 78.



Le p'tit article pour les p'tits curieux!!



La Chauve-souris

De la famille des **chiroptères** (*chiro* qui veut dire *main* et *ptere* qui veut dire *aile*), la chauve-souris est **le seul mammifère capable de voler**, grâce à sa main modifiée. En effet, une membrane très souple et élastique relie chaque doigt, à l'exception du pouce. Cette membrane permet aussi à ce petit animal de réguler sa température.

La chauve-souris est un **animal nocturne** (qui vit la nuit). Elle utilise donc très peu sa vue même si elle n'est pas aveugle, contrairement aux idées reçues. Par contre, elle possède une sorte de sonar nommé **écholocalisation**. Ce système lui permet d'envoyer des ondes qui se reflètent sur les obstacles et donc d'évoluer dans le noir complet sans se cogner. Il lui permet aussi de détecter ses proies. Son ouïe et son odorat sont aussi très sensibles.

La chauve-souris possède aussi une particularité très ingénieuse pour pouvoir se maintenir **tête en bas** sans effort et sans malaise. Ses tendons se contractent instantanément dès qu'elle se retourne et cela permet aux griffes des mains de se fermer et de rester agrippées aux parois automatiquement et sans aucune sensation de fatigue.

La chauve-souris **est insectivore**, c'est-à-dire qu'elle mange des insectes (celles qui vivent en France, car d'autres chauves-souris sur d'autres continents peuvent aussi manger des fruits ou boire le sang d'autres mammifères!!). Elle est capable de manger chaque jour la moitié de son poids en insectes, tels que moustiques, mouches, papillons de nuit. Elle est donc un insecticide naturel très efficace !!

Dès le mois de mars, la chauve-souris sort de sa cachette. Elle aime se retrouver avec ses congénères femelles, pour élever **son unique petit de l'année**. Ce petit saura très vite se débrouiller et sera **autonome dès le mois d'août**.

Les mâles préfèrent quant à eux rester seuls et attendre l'**automne** qui est le moment de rassemblement pour l'accouplement. C'est aussi durant cette période qu'il faut faire des **provisions de graisse** pour lutter contre la rudesse et le manque de nourriture de l'hiver.

Les chauves-souris aiment se cacher dans des combles, sous un vieux pont ou encore dans un arbre creux. Il leur faut **des endroits sombres et suffisamment humides**. Pendant la période hivernale, la chauve-souris se camoufle et reste plutôt dans des endroits souterrains, car ces endroits gardent une température douce et une humidité constante.

La chauve-souris est une espèce menacée pour plusieurs raisons :

- la **perte de son gîte** (elle trouve de moins en moins d'endroit pour se mettre à l'abri), avec notamment la disparition des zones humides
- la **destruction des haies** (où son « garde-manger » d'insectes se loge)
- la **pollution lumineuse**. Dans certains endroits, les lumières restent constamment allumées et perturbent les chauves-souris.
- l'**utilisation de produits chimiques** qui tuent les insectes et privent donc la chauve-souris de leur repas.
- la **prédation par les chats**. Le chat représente un fléau pour la survie de la chauve-souris car c'est un très bon chasseur.

A Dompierre-les-Eglises, nous avons la chance d'avoir plusieurs espèces de chauves-souris. Si vous êtes un peu curieux, il est possible d'en trouver sous quelques vieux ponts... près de la Brême.

Nous avons même quelques locataires dans la cave de la mairie.

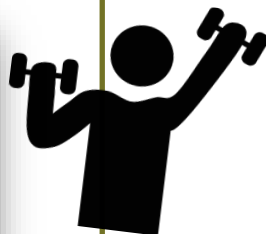
Pour en découvrir plus sur la chauve-souris, il est possible de visiter le site

internet de **La Société Française Pour l'Etude et la Protection des Mammifères** <https://www.sfepm.org/regions-sos-chauves-souris/sos-chauves-souris-limousin.html>



Chauve-souris oreillard

Coincidence heureuse !! Un gentil petit spécimen est venu s'installer à la salle des fêtes pendant la rédaction de cet article ! Nous avons donc pu l'observer et même le prendre en photo pendant son sommeil diurne (puisqu'elle dort le jour).



Quelques chiffres :

Il existe plus de **1 400 espèces**

différentes de chauves-souris à travers le monde !!

- **En France**, on compte pas moins de **35 espèces.**

- chauve-souris la plus petite : **la chauve-souris bourdon**, en Thaïlande, pèse seulement **2 g.**

- chauve-souris la plus grosse : **le renard volant** des Philippines qui mesure **1,50 m** (soit la taille d'un enfant de 12 ans!!) et pèse 1,2kg.

La grande noctule, plus grande chauve-souris de France



L. Arthur

La pipistrelle, la plus petite chauve-souris de France



Chauve-souris accrochée dans une grotte

Bébé chauve-souris



Année Napoléon

Napoléon 1er, Bonaparte, né à Ajaccio en 1769, décédé à Saint-Hélène le 5 mai 1821 nommé Empereur des Français le 18 mai 1804 (1804-1815).

Avant chaque réunion du conseil Municipal, les membres présents se levaient, la main levée, et prononçait : « Je jure Honneur et Fidélité à l'Empereur ».

La France a conservé diverses institutions majeures mises en place par Napoléon 1er : code civil, université, administration préfectorale, Légion d'Honneur, Banque de France.

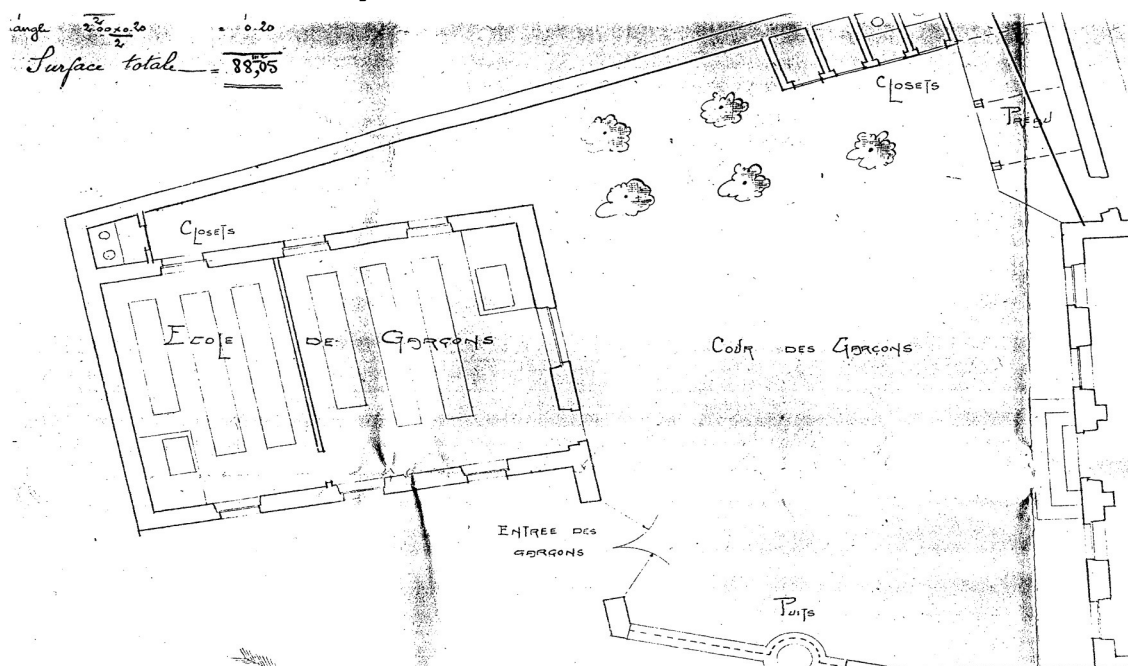
Le Code Civil ou code Napoléon en 1804 est composé de :

- livre 1 (des personnes de l'Etat Civil)
- livre 2 (des biens et de la propriété)
- livre 3 (des différentes manières dont on acquiert la propriété)

Il s'applique alors à une œuvre de pacification et de réorganisation , création des préfets, négociation avec le Pape, du concordat de 1801, institution de la Banque de France en 1801, des lycées, etc...

Ne pas oublier, le cadastre dit de Napoléon qui fait toujours référence pour les recherches par les géomètres.

Saurez-vous reconnaître l'école telle qu'elle était autrefois ?



L'école de garçons était louée à « l'Avenir du Centre Ouest » société coopérative dont le siège était à Limoges, ceci à compter du 1er janvier 1920, devenue par la suite l'Union des Coopératives de Dompierre.

Un peu d'histoire!
Recherches effectuées par Claude Filleux

Inauguration du monument aux morts. A la tribune, le député maire Louis Pout de Puybaudet.



Les années 1920

La France se remet progressivement de la guerre, la vie reprend. Dans nos communes, ceux qui ont la chance de revenir reprennent leur métier. Petites propriétés, métiers manuels... Les autres s'installent, charron, forgeron, sabotier, coiffeur, maréchal-ferrant, épicier, bistrotier, tailleur... Certains villages avaient menuisier, sabotier et avaient même une buvette.

L'école de garçon était transformée en épicerie « Coopérative du Centre Ouest » et par la suite « L'Union des Coopérateurs de Dompierre ».



Infos diverses

Délégation de la Croix-Rouge locale

Compte tenu des difficultés à recruter des bénévoles si précieux pour un bon fonctionnement de nos structures de nos petites Unités Locales, malgré les appels répétés (presse, bulletins municipaux, contacts...), les organisations de la Croix-Rouge de Magnac-Laval, le Dorat et Bellac ont décidé d'unir leur bonne volonté et de constituer une nouvelle et seule Unité sous le nom de **Unité Locale du Haut-Limousin**. Le 4 juillet dernier, un nouveau bureau a été élu et se compose ainsi :

Président : Binard Erik

Vice-présidente : Dardillac Annette (en charge de Bellac)

Vice-présidente : Perrot Nicole (en charge du Dorat)

Vice-président : Poujaud Michel (en charge de Magnac-Laval)

Secrétaire : Rançon Sylviane

Trésorière : Guéraud Bernadette

En plus des difficultés de recrutement, la crise sanitaire actuelle et les consignes à observer ont fortement perturbé leur fonctionnement et ont obligé la fermeture de nos magasins. Cependant, l'équipe de la Croix-Rouge de Magnac-Laval est et reste à l'écoute des demandes des personnes et continue d'être à leur service. Compte tenu de l'assouplissement des règles sanitaires, le magasin de Magnac-Laval sera rouvert au public à partir du 2 décembre comme habituellement le 1er et 2eme mercredi de chaque mois de 14 à 16h.

L'équipe de Magnac-Laval tient à remercier toutes les personnes qui lui ont été fidèles et chaleureusement accueillies chaque année lors de la remise des cartes de don. Elle informe qu'à partir de cette année, aucune démarche au porte-à-porte ne sera effectuée, mais les dons seront toujours les bienvenus en les adressant sous enveloppe à Croix-Rouge 87 190 Mairie de Magnac-Laval

Les responsables de C-R

Collecte d'encombrants pour 2022

Inscription par fax ou par mail au 05 55 76 42 92
ou à maximum87@orange.fr ou à la mairie au 05 55 68 53 78.

le 23 février

le 4 mai

le 3 août

le 2 novembre



Appel aux hébergeurs :

La municipalité souhaite recenser les hébergeurs présents sur le territoire communal .

Si vous possédez un ou plusieurs gîtes ou chambres d'hôte, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie. Nous vous ferons apparaître sur le nouveau site internet (consultable à cette adresse <https://dompierre-les-eglises.fr/fr/>) et sur nos autres supports de communication.



Informations - contact

Un numéro unique : 05 55 68 12 79 - info@tourisme-hautlimousin.com

L'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin au service des habitants et acteurs du tourisme du Haut Limousin
(Communautés de Communes du Haut-Limousin-en-Marche et Gartempe-Saint-Pardoux)

Il informe les habitants sur les informations pratiques, les sorties et activités à faire sur le territoire pour bien vivre en Haut Limousin.

Il accompagne les professionnels du tourisme local pour les soutenir dans leur projet.

Il conseille et accueille les voyageurs en Haut Limousin.

Un accueil et un relais d'informations pour les habitants et les vacanciers

| Les **Agenda des manifestations** et le **Guide pratique** informent sur les activités, sorties et services pratiques en Haut Limousin

| Réponse toute l'année à la demande des touristes dans la préparation de leurs vacances et conseil dans le choix de leur hébergement : envoi de documentations, réponse par mail et téléphone.

Où trouver les informations, brochures et services de l'Office de Tourisme

| Dans les pôles d'accueil de l'Office de Tourisme (à Bellac, Le Dorat, Saint-Pardoux, Châteauponsac, Mortemart Saint-Sulpice-Les-Feuilles), sur l'aire de Boismandé, sur des événements, chez les hébergeurs et différents sites de visite.

| Sur le site web, www.tourisme-hautlimousin.com et sur les comptes Facebook et Instagram @Destination Haut Limousin

| Dans les journaux locaux : informations sur les sorties organisées par l'Office de Tourisme ("Visit' Ô Lim") et sur les différentes offres (comme le « pAss' Ô Lim »).

Relation avec les acteurs locaux du tourisme

L'office de Tourisme organise des sorties de découverte du territoire. Il les accompagne dans leurs projets professionnels via des rencontres, accompagnements individuels, ateliers en groupes. Retrouvez les services dans la rubrique **Espace pro** du site web qui propose un espace dédié aux acteurs du tourisme dont un espace ressource.

Ouverture des pôles d'accueil

| Toute l'année - Pôle d'accueil de Bellac (87300) - rue des Doctrinaires

| D'avril à octobre

Saint-Pardoux (87250) - 17 rue de la Halle

Le Dorat (87210) - 9 bis place de la Collégiale

| De mai à août

Saint-Sulpice-Les-Feuilles (87160) - Médiathèque, place de l'église

| Juillet et Aout

Châteauponsac (87290) - place Xavier Mazurier - Mortemart (87300)

Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin - Rue des Doctrinaires – 87 300 Bellac - Tel : +33 (0)5 55 68 12 79
www.tourisme-hautlimousin.com – info@tourisme-hautlimousin.com

Ô Lim Promotion de vos événements

Vous organisez un événement en Haut Limousin ?

Dès que vous connaissez, à minima, la date, le nom et le lieu de votre événement, FAITE-LE SAVOIR

info@tourisme-hautlimousin.com | 05 55 68 12 79

L'Office de tourisme du Pays du Haut Limousin assure la promotion gratuite des événements ouverts au grand public qui ont lieu en Haut Limousin dans ses agendas, brochures et en ligne.

DESTINATION Haut Limousin

L'ADIL 87 :

Un service public d'information sur le logement



Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, aux relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service depuis plus de 30 ans. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

adil₈₇ 05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org



Jeunes 16-25 ans

Les Missions Locales

le réseau pour l'emploi des jeunes !

PERMANENCE
MAGNAC LAVAL

1^{er} et 3^{ème} Mardi - après midi

RMJ (Radio des Meilleurs Jours)
9 Rue du Pont du Gué

05.55.68.87.54

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



info
jeunes

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les Communautés de Communes
et Communes du Territoire



Notre gîte communal



Notre gîte, avec une surface de 70m² et deux chambres, peut accueillir 4 personnes (canapé couchage 2 pers.).

Le site des Gîtes de France, pour plus de renseignements : <https://www.gites-de-france.com/fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/le-gite-communal-87g1130>

Le gîte communal propose désormais les draps, torchons ainsi que le linge de toilette à la location (9 €/ personne) et propose aussi un forfait « ménage » de 35€/ séjour, si les locataires ne souhaitent pas l'effectuer eux-mêmes.

Tarif nuitée		60,00
Tarif semaine, très haute saison	Du 24 juillet au 21 août	360,00
« « Haute saison	Du 03 juillet au 24 juillet Du 21 août au 28 août	300,00
« « Moyenne saison	Du 03 avril au 03 juillet Du 28 août au 25 septembre vacances Toussaint et Noël	200,00
« « Basse saison	Autres périodes + vacances de février	180,00
Week-end	Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h)	120,00

Tarifs 2021-2022

Salle communale :

Période	Tarifs en € habitants de la	Tarifs en € habitants hors	Tarifs en € pour les associations municipales
Tarif été (1er mai/ 31 octobre)	100	150	GRATUIT
Tarif hiver (1er novembre/ 30 avril)	150	200	
Tarif vin d'honneur	50	80	
Caution	Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés		

Maison des Associations :

	weekend	Vin d'honneur Demi-journée	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarifs en €	100	50	GRATUIT
Location télécommande téléviseur	20		
Caution	200		

Cantine :

Repas enfant	1,90
Repas adulte (personnel et enseignants)	3,80

Garderie :

matin	1
soir	1

Cimetière :

m ²	25
Cave-urne Columbarium	450

Pêche :

carte	Tarifs en €
Demi-journée	3.00
journée	5.00
Carte saison	40.00
Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte).	

Camping « Le Dompierre »

	Tarifs en €
Adulte	2,00
Enfant de 4 à 14 ans	1,00
Tous véhicules (V.L, moto)	2,00
Caravane	2,00
Camping-car	2,00
Tente	1,00
Branchement caravane	3,00
Garage mort, saison forfait	30,00
Garage mort, hors saison, forfait mensuel	15,00
Borne camping car	5,00



Scannez le QR code pour visiter notre site

Adresses et Numéros utiles

<u>S.A.M.U.</u>	15
<u>Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval</u>	18
<u>Gendarmerie de Magnac-Laval</u>	17 ou 05.55.68.51.24
<u>C.H.R.U.</u>	05.55.05.55.55
<u>Hôpital de Magnac-Laval</u>	05.55.60.52.00
<u>Centre Antipoison de Bordeaux</u>	05.56.96.40.80
<u>Mairie</u> Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h à 12h Accueil téléphonique les après-midis. Fermée au public le lundi et les après-midis Tel : 05.55.68.53.78 Fax : 05.55.68.54.13 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr Site : www.dompierre-les-eglises.fr	<u>Agence Postale Communale</u> Ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h Fermeture le lundi toute la journée 05.55.68.55.46
<u>Camping de Dompierre (les Jonchères)</u> Nouveau régisseur : Vêlarie Bazin 06 63 17 39 17 Régie unique pêche et camping Pêche ouverte du 1er weekend d'avril au 30 octobre Camping ouvert du 1er mai au 30 octobre	<u>Service Taxi Car</u> ABCD Taxi Rondet (anciennement Taxi Rousseau) Saint Hilaire la Treille 05.55.76.85.75
<u>Trésorerie de Bellac</u> Horaires : Le Lundi : de 08h30 à 12h30 Du Mercredi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 05.55.60.93.20	<u>Déchèterie de Magnac-Laval</u> Route du Dorat 87190 Magnac Laval 06.24.85.41.88 Horaires : Du mardi au samedi : 9h-11h45 /14h-17h15
<u>Sous-préfecture de Bellac</u> 8, rue Lamartine 87300 BELLAC 05.55.60.92.50 Horaires : du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 16 h	<u>Assistante Sociale</u> Mme Roxane Faucher Permanences Antenne de Magnac-Laval 22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC-LAVAL 05.55.60.11.10 Permanence sur rendez-vous.
<u>Vacances Haute-Vienne réservation</u> Maison Régionale du Tourisme 30, cours Gay Lussac CS 50095 87003 LIMOGES Cedex 1 05.55.79.72.63 Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com	<u>A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)</u> 05.55.60.51.42 : Fax 05.55.68.69.73 Horaires : Lundi: 8h-12h et 13h15-14h45 Mardi : 14h- 17h Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00-16h00
<u>E.D.F.</u> Dépannages réseaux électricité 09.726.750.87	<u>S.A.U.R. (Service des eaux)</u> 05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h 05.87.23.10.01 24h/24 & 7j/7